

Nomination des membres du conseil de fiduciaires du régime de pension

15 août 2014

FREDERICTON (GNB) – Le gouvernement provincial et la Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick ont chacun nommé quatre membres au conseil de fiduciaires du régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick.

« Les participants du régime de pension des enseignants peuvent avoir confiance en ce conseil de fiduciaires très qualifié », a déclaré le ministre des Finances, Blaine Higgs. « Les candidats choisis possèdent des compétences et une expérience très variées, comme le recommandent les pratiques exemplaires nationales pour la gouvernance des régimes de pension. »

« Les fiduciaires et les observateurs de la fédération ont été choisis par le comité exécutif en juin pour un mandat de cinq ans », a dit le coprésident de la fédération, Philippe Cyr.

Les fiduciaires sont chargés de surveiller les placements des fonds de pension et l'administration courante du régime. Ils devront se conformer aux exigences de la *Loi sur le régime de pension des enseignants*, de la *Loi sur les prestations de pension*, de la politique de financement et du texte du régime pour veiller à la gestion prudente du régime de pension et ainsi atteindre ses objectifs.

« L'établissement du conseil de fiduciaires du régime de pension représente un autre grand pas vers l'avant dans le processus de réforme du régime de pension des enseignants, ce qui assurera un avantage durable à long terme pour les enseignants », a déclaré le coprésident de la fédération, Peter Fullerton.

Le conseil de fiduciaires se mettra à la tâche immédiatement. Les huit membres sont :

- **Président : Larry Jamieson** est directeur général de la New Brunswick Teacher's Association. Il a siégé à divers conseils et a collaboré étroitement avec les enseignants en leur fournissant des services de consultation sur les pensions au cours des 12 dernières années en tant qu'agent auprès de l'association. Il est titulaire d'un baccalauréat en éducation et d'une maîtrise en administration scolaire de l'Université du Nouveau-Brunswick.
- **Vice-président : David Nowlan** est directeur des services de vérification et de consultation au Bureau du contrôleur du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Il compte de nombreuses années d'expérience dans les services de consultation sur la comptabilité, les risques et le contrôle, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du gouvernement. Il a reçu un baccalauréat en commerce de la Dalhousie University.
- **Jane Garbutt** est sous-ministre des Finances. Elle siège à divers conseils, dont celui de la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick. Elle détient une maîtrise en administration des affaires de l'Université du Nouveau-Brunswick.
- **Marcel Larocque** est directeur général adjoint de l'Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick. Il a siégé à divers conseils et a collaboré étroitement avec les enseignants en leur offrant des services de consultation sur les pensions durant les cinq dernières années en tant qu'agent auprès de l'association. Il est titulaire d'un baccalauréat en éducation et en sciences ainsi que d'une maîtrise en administration scolaire de l'Université de Moncton.
- **Leonard Lee-White** est sous-ministre adjoint de la Division de la trésorerie, au ministère des Finances. Pendant de nombreuses années, il a été appelé à fournir des conseils en matière d'investissement et de gestion des risques associés aux régimes de pension au gouvernement et à des conseils de fiduciaires. Il détient une maîtrise en administration des affaires de la Richard Ivey School of Business, ainsi que des diplômes en génie et en sciences de la Dalhousie University.
- **Jennifer Morrison**, comptable agréée, est directrice de l'administration des fonds en fiducie à la Division de la trésorerie, au ministère des Finances. Elle compte de nombreuses années d'expérience dans les services de consultation sur les placements, la gestion des risques et la comptabilité associés aux régimes de pension au gouvernement et à des conseils de fiduciaires. Elle a obtenu un baccalauréat en sciences (économie) de la Mount Allison University.
- **Mike Springer** est l'ancien directeur des services de bien-être des enseignants à la New Brunswick Teachers' Association, où il a défendu les intérêts des enseignants et les a aidés dans leurs décisions concernant leur régime de pension. Il a quitté l'association en 2002. Il est titulaire d'une maîtrise en éducation (orientation scolaire) de la University of Maine.
- **Reno Thériault** est l'ancien directeur général de l'Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick. Il détient un baccalauréat en commerce, un baccalauréat en éducation et une maîtrise en administration scolaire, tous décernés par l'Université de Moncton. Il siège à divers conseils, y compris celui de la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick.

De plus, la fédération a nommé deux observateurs au conseil :

- **Bob Fitzpatrick** est l'ancien directeur général de la New Brunswick Teachers' Association. Il a été enseignant et administrateur dans la province, et il possède une vaste expérience comme membre de divers conseils et avec le

Renseignements pour les médias

Brendan Langille, communications, ministère des Finances, 506-453-4138.

Blake Robichaud, communications, New Brunswick Teachers' Association, 506-452-1833.

Alain Boisvert, communications, Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick, 506-452-1743.

processus de gouvernance.

- **Caroline Foisy** est agente des relations de travail à la Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick. Elle détient un baccalauréat en relations industrielles de l'Université Laval et une maîtrise en administration publique de l'ÉNAP (École nationale d'administration publique). Elle siège actuellement au conseil de la garderie Au P'tit Monde de Franco en tant que trésorière.

À la suite de leur nomination au conseil, les fiduciaires concluront des ententes avec la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick, qui continuera ainsi d'investir l'actif du régime, ainsi qu'avec la Division des pensions et des avantages sociaux des employés au ministère des Ressources humaines, qui continuera ainsi de fournir des services d'administration des pensions.

15-08-14

Tout le contenu © 2014 Le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Tous droits réservés.